

ALIMENTATION / YVES AKA, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DE CÔTE D'IVOIRE

« La prolifération sur le marché de denrées alimentaires prohibées est source de nombreuses maladies telles le diabète, les insuffisances rénales, les tensions artérielles... » ► « Pourquoi il faut vite agir »



Quotidien Indépendant d'Information Générale

www.lesursaut.ci

LE SURSAUT

Pour une prise de conscience nationale

Lundi 07 Juin 2021

Prix 300 F CFA

• N° 1142

► INSPECTION ET CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DE TOURISME



Les consignes fermes de Siandou Fofana aux 114 agents assermentés

► MINAN MAXIME, PRÉSIDENT DE L'ONG CÔTE D'IVOIRE



« A travers l'initiative "participation citoyenne", nous voulons que la voix du citoyen soit prise en compte par les décideurs »

► ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministre Adama Diawara, nouveau président du Conseil des ministres du CAMES

INFORMATIONS / MIREILLE ZAGADOU, PRÉSIDENTE DU FORUM DES LECTEURS AUDITEURS ET TELESPECTATEUR DE CÔTE D'IVOIRE (FLATEL-CI) PREVIENT

« Alerte ! Les réseaux sociaux vont embraser le pays, si... ! »

● « Des mains cachées s'opposent au respect des droits du consommateur... »

EXAMENS SCOLAIRES

Voici les différentes formes de tricherie et de fraude qui ont tué l'école ivoirienne

● La ministre Koné Mariatou face aux réalités du terrain



ALIMENTATION / YVES AKA, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DE CÔTE D'IVOIRE

« La prolifération sur le marché de denrées alimentaires prohibées, est source de nombreuses maladies telles le diabète, les insuffisances rénales, les tensions artérielles, etc. »

◆ « Pourquoi il faut vite agir »



La Fédération nationale des Associations de consommateurs de Côte d'Ivoire (fac-ci) a célébré ce vendredi 04 juin, la journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2021, sous une double thématique internationale et nationale harmonisée : « Une alimentation sûre aujourd'hui pour un avenir sain » et « Sécurité Sanitaire des Aliments en Côte d'Ivoire : Enjeux et perspectives. Nous proposons, in extenso, l'adresse du président de la Fac-i, Yves Aka, qui met en exergue les dangers que courent au quoti-

dien les consommateurs face à la mise sur le marché de denrées alimentaires prohibées, selon lui, sources de nombreuses maladies liées à l'alimentation tels le diabète, les insuffisances rénales, les tensions artérielles etc...

(...) Mesdames et Messieurs, Je voudrais en mon personnel et au nom de la FAC-CI, vous exprimer toute notre joie pour votre soutien à cette cérémonie commémorative de cet événement important pour les consommateurs.

Chers invités, mesdames et messieurs, Il n'est pas inutile de rappeler que la fédération de consommateurs, la FAC-CI, qui vous a convié à cette cérémonie est la seule organisation membre affilié de l'organisation internationale des consommateurs, Consumers international basée à Londres.

C'est donc, cette organisation internationale qui dicte les activités mondiales à ses membres affiliés comme la FAC-CI dont l'obligation est de trouver tous les moyens nécessaires de leur

mise en œuvre en vue de satisfaire les consommateurs.

C'est donc, dans un contexte difficile marqué au plan international par la pandémie à Covid19 et au plan national par la traversée de la crise politico-électorale à laquelle est venue s'ajouter aujourd'hui la crise énergétique, que nous commémorons en Côte d'Ivoire la journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2021 respectivement sous une double thématique internationale et nationale harmonisée suivante :

- 1- « Une alimentation sûre aujourd'hui pour un avenir sain »
- 2- « Sécurité Sanitaire des Aliments en Côte d'Ivoire : Enjeux et perspectives.

Ivoirienne, ivoirien, chers Consommateurs, le devoir nous appelle. En effet, parler de la sécurité sanitaire des aliments, c'est s'interroger sur une problématique toujours d'actualité car s'alimenter est inhérent et nécessaire à notre quotidien vital. S'alimenter, c'est déterminer notre bonne ou mauvaise santé. Toutefois, les questions qu'il convient de se poser sont où et comment mangeons nous? Mais avant ces deux questions, il faut se demander ce que nous mangeons ou si nous avons à manger, d'où les problématiques de la qualité et de la disponibilité

des aliments.

À ce stade, il est clair que le constat dans nos pays en développement est amer car, les différentes crises ont non seulement amaigri le pouvoir d'achat des consommateurs vu la flambée des prix mais aussi favorisé la mise sur le marché de denrées alimentaires prohibées sources de nombreuses maladies liées à l'alimentation tels le diabète, les insuffisances rénales, les tensions artérielles etc... Réduisant le rendement au travail des consommateurs.

Face à cette situation triste, nous ne saurions baisser les mains car c'est cela même la nécessité de notre existence et notre combat en tant qu'organisation de consommateurs dont le rôle est de lutter pour la défense et la protection des droits et intérêts des consommateurs dans le respect de nos obligations.

C'est pourquoi, la FAC-CI, devant l'urgence de la situation, vous a convié par anticipation à cette journée normalement prévue pour le 7 Juin de chaque année, à cette rencontre ce vendredi 4 juin 2021 à l'effet de mener des réflexions au moyen d'un panel réunissant les organismes techniques du domaine de la normalisation des produits et industries alimentaires et du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes liés aux denrées alimentaires.

LE SURAUT

Pour une prise de conscience nationale

Édité par : **lyncom** N° d'Agrement CSP : ER-386/CSP

Cocody Centre face - Lycée Moderne de Cocody, Villa N 22
08 BP 3809 Abidjan 08 - RCI • CC : 1425238 T
N° RCCM : CI-ABJ-2014-B-12735
e-mail : infolesursaut@yahoo.com

QUOTIDIEN INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Directeur Général : Mamery KONE
Directeur de Publication :

Abou TRAORE Cel.: 40 00 64 13
e-mail : aboutraore05@yahoo.fr

Rédacteur en Chef : Abou TRAORE
Cel.: 47 89 52 59

Rédaction : Tél: 22 44 10 32
e-mail : infolesursaut@yahoo.com

Service Commercial, Annonces & Publicités :
Cel.: 22 44 10 32

e-mail : infolesursaut@yahoo.com

Abonnement : Cel.: 22 44 10 32

Récépissé : N°28/D du 08/07/2014

Dépôt légal : N°11554 du 20 octobre 2014

Impression : Sud Action Media

Distribution : Edipresse

Tirage : 10 000 exemplaires.



SUITE DE LA PAGE 2

Notre mission est essentielle pour garantir à tous les consommateurs un accès fiable à la nourriture et pour pousser les gouvernements à changer les choses afin de minimiser les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire et de garantir une meilleure information et une meilleure qualité de la nourriture pour tous.

Cette année, nous vous demandons de vous joindre à nous pour marquer cette journée et soutenir la campagne des Nations unies, axée sur l'action, visant à promouvoir la sensibilisation à la sécurité alimentaire mondiale. Les cinq principaux appels à l'action de la Journée internationale de la sécurité alimentaire 2021 sont les suivants :

1-Garantir la sécurité. Les gouvernements doivent garantir une alimentation sûre et nutritive pour tous.

2-Produire en toute sécurité. Les producteurs agricoles et alimentaires doivent adopter de bonnes pratiques.

3-Préserver la sécurité. Les opérateurs commerciaux doivent s'assurer que les aliments sont sûrs.

4-Savoir ce qui est sûr. Les consommateurs doivent s'informer sur les aliments sains et sûrs.

5-Faire équipe pour la sécurité alimentaire. Travaillons ensemble pour des aliments sûrs et une bonne santé !

Tout ceci n'est possible que dans une atmosphère pacifiée et dans un esprit de solidarité et d'amour mutuel dans une côte d'ivoire où le vivre ensemble est une réalité. Je voudrais remercier tous ceux qui nous ont accompagnés pour la réussite de cette journée notamment notre parrain et tous les panelistes sans oublier les vaillants consommateurs venus de partout.

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire dans le concert des nations bien nourries et pourvoyeuses de nourritures à l'échelle mondiale. Vive les consommateurs d'ici et d'ailleurs !

Je vous remercie.

Fait à Abidjan, le 4 juin 2021 ■

Le Président de la FAC-CI.
Yves AKA.

SOCIÉTÉ

RÉSEAUX SOCIAUX ET INFORMATIONS / MIREILLE ZAGADOU PRÉSIDENTE DU FORUM DES LECTEURS AUDITEURS ET TÉLÉSPECTATEUR DE CÔTE D'IVOIRE (FLATEL-CI).

« Alerte ! Les réseaux sociaux vont embraser le pays, si... ! »

◆ « Des mains cachées s'opposent au respect des droits du consommateur... »

Des Ivoiriens mécontents, une communauté africaine sœur attaquée de toute part, prise de peur, sans grand moyen pour sa défense et des réseaux sociaux en ébullition, qui pour condamner les violences, qui pour apporter leurs soutiens aux acteurs de la violence. Telle est l'actualité récente du front social dans notre pays. A la base de cette poussée sociale, une information mal maîtrisée. Comment en est-on arrivé là ? Pouvait-on faire l'économie de cette nième crise sociale ? Quels sont les vrais responsables de cette situation ? Et comment en sortir ? Décryptage d'une situation explosive avec Mireille ZAGADOU, Présidente du Forum des Lecteurs Auditeurs et Téléspectateur de Côte d'Ivoire (FLATEL-CI).



Madame la Présidente, depuis quand existe le Forum des Lecteurs Auditeurs et Téléspectateur de Côte d'Ivoire (FLATEL-CI) et quelles sont ses missions ?

Merci pour cette occasion que vous nous donnez pour parler de notre organisation et décryp-

ter l'actualité récente dans notre pays. Comme son nom l'indique, notre organisation est le Forum des Lecteurs Auditeurs et Téléspectateur de Côte d'Ivoire (FLATEL-CI). C'est une organisation spécialisée de consommateurs. Nous travaillons essentiellement sur deux axes :

- Promotion et appui des actions des lecteurs, auditeurs et télélecteurs en vue de garantir la reconnaissance et le respect de leurs droits

- Mise à la disposition des lecteurs, auditeurs et télélecteurs d'informations et de formations qui leurs sont utiles.

Notre organisation est née le 03 novembre 2012 et sa publication au journal officiel de la République de Côte d'Ivoire a eu lieu le 26 mai 2016. Le FLATEL-CI est donc une organisation légalement constituée dotée de la personnalité juridique et qui fêtera son dixième anniversaire l'année prochaine.

Et pour terminer notez que le FLATEL-CI est membre de l'Union Fédérale des Consommateurs de Côte d'Ivoire (UFC-CI).

Bientôt dix années d'existence vous avez-vous. C'est énorme sous nos tropiques. Qu'avez-vous durant cette première décennie de votre ?

Nous n'avons pas du tout chahuté rassurez-vous. Comme je vous le disais tantôt, le FLATEL-CI est membre de fondateur de l'Union Fédérale des Consommateurs de Côte d'Ivoire (UFC-CI). La charité bien ordonnée commençant par soi-même, en cette qualité nous avons mis un point d'honneur à déployer nos missions au sein de cette fédération et ses organisations membres qui sont au nombre de 12. Nous avons travaillé avec acharnement pour former et informer les consommateurs membres ou non de l'Ufc-ci au travers de divers supports de communication. Réseaux sociaux, journal papier, site in-

ternet et aujourd'hui la chaîne de télévision Ufc Africa tv. Les idées, l'animation les stratégies de communication de tous ces supports portent la marque du FLATEL-CI. Aujourd'hui après dix années nous pouvons dire avec fierté mission accomplie en termes de communication pour l'UFC-CI car au plan local comme à l'échelle du continent, notre fédération est leader en termes de communication. Le moment est donc venu pour le FLATEL-CI de travailler à l'amélioration des autres supports de communication et l'environnement des médias en général dans notre pays.

Parlant justement des supports de communication qui nous entourent, une vidéo devenue très rapidement virale sur la toile a provoqué récemment des affrontements communautaires dans notre pays. Que pensez-vous justement des réseaux sociaux comme moyen de communication, votre regard sur les réseaux sociaux dans l'information des populations ?

L'avènement des réseaux sociaux et plus largement ce que nous appelons les nouvelles technologies ont profondément bouleversé l'univers de l'information et de la communication. Aujourd'hui plus que hier, les informations circulent à une vitesse éclair. C'est une excellente chose. Les lignes bougent.

SUITE DE LA PAGE 3

Nous assistons de plus en plus à la naissance de groupe de média avec une mutualisation des moyens et des contenus des programmes. Radios, télévisions, presse écrite et réseaux sociaux travaillent de plus en plus ensemble. C'est une avancée notoire à saluer. Le revers de la médaille est la trop grande liberté sur les réseaux sociaux qui met aujourd'hui la vie des consommateurs en danger. Tout le monde s'improvise communicateur et journaliste, oubliant qu'il s'agit d'un métier exigeant en termes de respect d'un certain nombre de règles d'éthiques et de déontologies. C'est en un mot un métier qui s'apprend. Tant que cela n'est pas compris, institué et imposé, nous devons tous dormir la peur au ventre. Nous ne sommes pas à l'abri de la résurgence de ce que nous avons vécu et déploré tous. Nous sommes encore même loin du risque zéro de voir ressurgir de tels phénomènes. Nos autorités doivent comprendre qu'avec le contexte actuel, jamais la paix sociale n'a été aussi fragile dans

notre pays.

Quels sont justement les propositions du FLATEL-CI votre organisation face à cette situation qui peut embraser notre pays si l'on y prend garde ?

La première des choses à faire est d'intensifier la sensibilisation des consommateurs sur les dangers qu'ils courent eux-mêmes et font courir à la communauté nationale et internationale en relayant des informations dont ils ne maîtrisent ni la source ni le caractère véridique du contenu. Ensuite il faut donner la possibilité à ceux qui le désirent d'acquiescer le minimum de connaissance pour exercer leur passion d'informer sans être forcement des journalistes professionnels. Les autorités en charge du secteur doivent être assez imaginatives pour créer des modules de formations qualifiantes de courte durée pour former si cela n'existe pas encore des auxiliaires journalistes ou communicateurs qui à l'évidence pourrait représenter un moindre mal pour la communauté. Ces axillaires indépendants pourront ainsi permettre aux structures de communica-

tions légalement constituées et aux journalistes professionnels de consolider leurs positions. Nous avons commencé la sensibilisation de proximité sur nos membres et nous comptons l'étendre au-delà de nos organisations. Les structures de régulations du secteur doivent elles aussi sortir du système classique de régulation pour s'adapter au nouveau contexte qui voit chaque jour se rétrécir les barrières entre média.

Parlant justement des organes de régulations, en tant qu'association de consommateurs spécialisée dans le domaine des médias êtes-vous représentés au Conseil National de la Presse (CNP) et à la Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) ?

La question du respect du droit à la représentation des consommateurs au sein des organisations que vous venez de citer fait partie des grosses injustices faites aux consommateurs dans en côte d'Ivoire. Cette situation est d'autant plus choquante qu'il s'agit de points de recule là où c'était des acquis par

le passé. On n'a le sentiment que des mains cachées dans l'ombre s'opposent on ne sait pour quelles raisons au respect des droits du consommateur. On nous pousse à quémander, supplier alors qu'il s'agit d'un droit dont nous avons été injustement spoliés et dont le respect n'ébranlera pas ce pays.

Le droit à la représentation est le droit du consommateur d'être représenté aux niveaux où se prennent les décisions qui le concernent afin que ses intérêts soient pris en compte à temps. C'est un droit consacré par les principes directeurs des nations unies pour la protection des consommateurs et La loi n° 2016-412 du 15 juin 2016, relative à la consommation.

Les consommateurs se demandent pourquoi :

- la restructuration du conseil d'administration de la RTI s'est soldée par la suppression de la représentation des consommateurs ;

- le passage du Conseil National de la Communication Audiovisuelle

à la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, a emporté la représentation des consommateurs au conseil d'administration ;

- la suppression de la représentation des consommateurs au sein de l'Autorité Nationale de la Presse (ANP).

Nous espérons vivement qu'avec l'avènement de Monsieur Amadou COULIBALY, Ministre de la Communication, des Médias, et de la Francophonie, Porte-parole du gouvernement, nous verrons toutes ces injustices corrigées.

Le Forum des Lecteurs Auditeurs et Téléspectateur de Côte d'Ivoire (FLATEL-CI) est déterminé à jouer sa partition pour l'émergence de consommateurs des médias plus avertis et une presse beaucoup plus plurielle et professionnelle. Dans cette dynamique nous lançons bientôt les AWARDS du FLATEL-CI ■

Propos recueillis par
A.TRAORE

ACTUALITÉ

INSPECTION ET CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DE TOURISME

Siandou Fofana exhorte 114 agents assermentés au respect des 8 vertus cardinales



Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a procédé, le vendredi 4 juin, à la remise solennelle des cartes d'agents assermentés, à 114 de ses collaborateurs. C'était à l'hôtel Tiama d'Abidjan. Par cet acte, le ministre officialise

la mission de ces contrôleurs d'établissements de tourisme (hôtels, night-clubs, restaurants, agences de voyage, espaces de loisirs, etc.), après leur prestation de serment sacramentelle, en 2019, et des sessions de formation, en 2020. Avec leurs attributs remis par le ministre, ces

114 agents rejoignent 72 inspecteurs et contrôleurs déjà actifs. Et tous imprégnés des règles déontologiques, éthiques et civiques de leur assermentation, conformément aux dispositions du Code du Tourisme édicté en 2014. Aussi, le ministre Siandou Fofana les a-t-il exhorté au

respect scrupuleux de celles-ci. Notamment en faisant preuve de probité, de rigueur, d'abnégation, d'honnêteté. Mais aussi de flexibilité, tout en s'érigeant en agent de développement en vue de la relance du secteur touristique fortement impacté par la pandémie de la Covid 19. Et

ce, à l'effet d'épouser l'ambition de rebond de l'écosystème touristique à travers la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ». Qui est de positionner la destination ivoirienne dans le Top 5 africain. Avec, en point de mire, une embellie du tourisme domestique en parallèle avec l'attractivité du tourisme d'affaires et la transformation de la destination en véritable hub régional du divertissement. Bien plus, aux agents assermentés, Le ministre a indiqué que de par la qualité de leurs inspections et contrôles en vue de classements, dépend la fiabilité et la viabilité des objectifs susmentionnés. Toutes choses qui devraient se jauger par notre capacité à accueillir, en septembre (le 21), les festivités officielles de la Journée mondiale du tourisme (JMT). Ainsi que la tenue dans les prochains mois du Congrès mondial de l'Union postale universelle (UPU) et la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) en 2023 ■

K.KARINE

MINAN MAXIME, PRÉSIDENT DE L'ONG VISITE CÔTE D'IVOIRE

« A travers l'initiative "participation citoyenne", nous voulons que la voix du citoyen soit prise en compte par les décideurs »



L'ONG Visite Côte d'Ivoire a présenté samedi 05 juin 2021 à la presse à Abidjan, son initiative de cohésion sociale à travers un programme national d'appui dénommé "la participation citoyenne". « A travers l'initiative "participation citoyenne", nous voulons que la voix du citoyen soit prise en compte par les décideurs. A l'image d'un vivre ensemble et d'une cohésion sociale pour le développement de notre pays, nous avons souhaité contribuer à cette cohésion sociale. La participation citoyenne est un programme dynamique

et convivial qui se décline en quatre volets : un magazine, une plateforme citoyenne, un hymne à la participation citoyenne et un centre du citoyen », a expliqué le président de l'ONG, Minan Maxime. Selon lui, son ONG a pour objectif de soutenir l'Etat dans son plan d'action national (PAN) relativement aux objectifs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. « C'est un programme pour la promotion de la cohésion sociale, le vivre ensemble et la démocratie participative. Le magazine éclairera les citoyens sur ce qu'est la participation citoyenne, le vivre

ensemble et la démocratie participative. Avec un volet web et un volet mobile, la plate-forme citoyenne offre la possibilité aux citoyens d'interagir avec leurs élus et autorité autour des décisions les concernant. Elle développera des thématiques qui créeront une interaction entre élus et citoyens, à savoir : appel à idée citoyennes, carte participative, signalement citoyen, tables -rondes, questionnaires et sondages ; enquêtes et informations. Quant à l'hymne à la participation citoyenne, ce chant unira les cœurs et sera fredonné par tous les Ivoiriens avec pour

but de ramener chaque ardeur au retour définitif de la paix. Pour ce qui est du centre du citoyen, c'est un lieu de convivialité dans lequel les citoyens et les élus (Députés et Maires) pourront réellement échanger. Ce centre représentera la "deuxième maison" du citoyen avec des activités bien conçues pour son véritable épanouissement. Les élus auront des jours de rendez-vous avec le centre pour un dialogue direct avec les citoyens », a expliqué pour sa part, le secrétaire général de l'ONG, Dihi Achille Pacôme.

Créée en 2008, l'ONG Visite Côte d'Ivoire selon ses promoteurs, se donne également pour mission d'accompagner l'Etat de Côte d'Ivoire dans les domaines du Tourisme, du Commerce et de l'industrie tout en mettant au service de la nation des plateformes technologiques ■

A.TRAORE

CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES

Le ministre Adama Diawara, nouveau président

Débutés à Abidjan, le lundi 31 mai 2021, les travaux marquant les 37e et 38e sessions jumelées du Conseil des ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ont pris fin, le vendredi 04 juin 2021, avec la nomination du ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le prof. Adama Diawara, à la tête dudit conseil, pour un mandat d'une année.

Le prof. Adama Diawara succède ainsi à la ministre béninoise de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, la prof. Eléonore Yayi Ladekan qui a assuré la présidence du Conseil des ministres du CAMES.

Tout en traduisant sa reconnaissance et l'honneur qui échoit à la Côte d'Ivoire d'assumer la présidence du Conseil des ministres du CAMES, le ministre Adama Diawara assure « consolider les acquis de l'équipe sortante ».

« Nous prenons l'engagement de consolider les acquis de l'équipe précédente tout en nous inscrivant dans une dynamique d'amélioration et ce malgré les enjeux nouveaux que nous imposent la Covid-19, la mondialisation et surtout, les contraintes économiques », a rassuré le prof. Adama Diawara, le nouveau président du Conseil des ministres du CAMES. Tout en précisant que « tout cela oblige à plus d'ingéniosité ».

Le ministre a estimé que le CAMES doit oser et aller vers des lendemains dont elle n'a pas toujours la maîtrise.

Pour finir, le prof. Adama Diawara a salué les travaux du Comité d'experts qui « ont éclairé le Conseil des ministres et lui ont permis de prendre des décisions pour l'avenir » du CAMES.

Outre cette étape importante de la rencontre, la cérémonie de clôture des présentes sessions du jumelées du Conseil des ministres du CAMES a été aussi occasion l'occasion pour l'institution de reconnaître les « loyaux et bons services » de certains de ces membres et personnalités ayant œuvré « à son rayonnement ». Ils ont été nommés sur proposition du ministre Adama Diawara, pour certains, et pour d'autres, « à titre exceptionnel » sur proposition du Secrétaire général du CAMES, le prof. Bertrand MBATCHI.



Au nom de ces personnalités distinguées, on peut citer pêle-mêle, le prof. Arsène Kobéa, directeur de recherches à l'Université Félix Houphouët-Boigny, par ailleurs directeur de cabinet du ministère l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), élevé au grade de Chevalier dans l'Ordre International des Palmes Académiques du CMAES(OIPA/ CAMES) la prof. Ly-Ramata Bakayoko, ex-ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, également ancien ministre du MESRS, faite Commandeur dans l'OIPA/CAMES, la présidente de l'Université Lorougnon Guédé de Daloa, la prof. Tidou Abiba Sanogo (Grade de Chevalier).

Au nom des récipiendaires, le prof. N'Guessan Yao Tho-

mas, professeur de Chimie, à la retraite et membre de l'AS-CAD, a exprimé sa gratitude aux membres du Conseil des ministres du CAMES, en affirmant que de part cette distinction, l'institution « de manière résolue mais inéluctable marche vers son destin ». « Le CAMES contribuera à prendre de l'ampleur pour le salut de notre Enseignement Supérieur et de notre Recherche, socles indispensables au développement scientifique du continent, l'Afrique ne pourra sortir de cette gangue appelée sous-développement qu'à ce prix », a-t-il ajouté.

La lecture des résolutions, du rapport final des travaux et des motions spéciales de remerciements a été faite aux termes de ces sessions ordinaires ju-

melées. La session de 2022 se tiendra en République Démocratique du Congo (RDC).

Pour rappel, c'est la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Mme Kandia Camara, représentant le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Patrick Achi, qui a procédé le jeudi 03 juin 2021, à Abidjan, à l'ouverture officielle des travaux marquant les 37e et 38e sessions jumelées du Conseil des ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

Le Conseil des ministres du CAMES est la plus haute instance de ladite institution. Il regroupe tous les ministres ayant en charge l'Enseignement Supé-

rieur et/ou la Recherche scientifique des pays membres répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale, la Région des Grands Lacs et l'Océan Indien (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, R.D. Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo). Il a pour rôle de prendre des décisions pour le devenir du CAMES et se réunit une fois l'an, en session ordinaire. Sur 19 pays membres, 13 ont répondu présents à ces sessions jumelées ■

M. Kané avec Sercom MESRS

EXAMENS SCOLAIRES

Les différentes formes de tricherie et fraude qui ont tué l'école



Les examens à grand tirage de l'éducation nationale démarrent ce mardi avec le Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE). Une période hautement propice à la fraude et à la tricherie, créées et entretenues par les élèves, les parents, les enseignants, l'administration scolaire et même les services de maintien d'ordre. Retour sur les techniques des fraude et tricherie, qui depuis quelques années, ont de crédibilisé les examens de fin d'année à l'école, au collège, au lycée, à la faculté et dans les grandes écoles.

Revoilà les examens de fin d'année ! Pour les pouvoirs publics, l'objectif est de parvenir à un niveau de fraude zéro tel que voulu par la ministre Kandia Camara. Une promesse qui est loin d'être une sinécure. Entourés qu'ils sont de pléthore de systèmes de fraude et de tricherie sans pareil " opération hibou ", pétrole, pédja, défense en ligne, mercenariat, etc. un véritable cancer qui a propagé ses métastases dans tout le système éducatif. En effet, les techniques vont du plus simple au plus complexe. Parents, enseignants, adminis-

tration scolaire, service de maintien d'ordre, tous ont par leurs méfaits, entaché la crédibilité des examens de fin d'année tant la fraude et la tricherie ont pris des proportions inquiétantes. " Ces pratiques sont devenues une chose ordinaire, elles sont considérées comme un droit que l'élève défend. Auparavant, il était aisé de reconnaître un candidat à un quelconque examen. C'est à peine si celui-ci mangeait à sa faim, s'habillait décemment, ou dormait suffisamment. Il assimilait l'échec à un déshonneur. De nos jours, le slogan est : " Apprendre pour savoir, tricher pour réussir ". Pis, enseignant, administration scolaire, élèves et parents, service du maintien de l'ordre, participent à la tricherie. Activement ou passivement, nous confions l'an dernier, un enseignant à la retraite. Qui reconnaît cependant les efforts déployés par la ministre de l'Education nationale pour endiguer le fléau. Ainsi depuis l'avènement de Kandia Camara, on assiste à des examens sans qu'on ne crie à la fraude à grande échelle. Lentement, mais sûrement. Mais en fait, de manière générale, en Côte d'Ivoire, dans le système éducatif, la tricherie s'est érigée en une véri-

table industrie. La triche est une pieuvre qui étend ses tentacules depuis le primaire jusqu'à l'université. « Avec le temps, on est passé du système de tricherie traditionnel désintéressé à celui mercantile. Le système traditionnel de fraude a fait place à un autre, plus élaboré où les enseignants et parents se substituent désormais à l'élève. La fraude qui s'est érigée en norme se caractérise par plusieurs niveaux. Et cela bien avant les épreuves. « Avant les examens, dès que les convocations sont données, des enseignants-tricheurs mettent en place toute une stratégie de marketing. Ils prennent attache avec les parents, par le biais des élèves afin de proposer leur service. D'autres élèves ou parents vont directement vers les enseignants. Ces derniers, une fois l'argent utilisé pour soudoyer collecté, font mouvement vers les secrétariats et présidents des centres avec les listes des "cas" », explique notre interlocuteur. La fraude primaire ou traditionnelle est celle du fait des élèves eux-mêmes. Avant d'entrer dans la salle d'examen, l'élève copie quelques mots sur une feuille qu'il glisse dans sa poche ou chaussette. Quant aux filles, elles écrivent sur les

cuisses. " Cette fraude qu'on peut qualifier de mineure est de moins en moins utilisée, car elle ne permet pas aux candidats de régler un grand nombre de problèmes », explique M. A., éducateur. Selon lui, cette fraude est favorisée par les surveillants dans les centres d'examens. Et de préciser que : " Dans certains centres, les candidats collectent de l'argent qu'ils remettent aux surveillants afin que ces derniers leur laissent la latitude de se débrouiller comme ils peuvent ». Des enseignants au cœur de la fraude

Le deuxième niveau de fraude est celui organisé par les enseignants eux-mêmes. Commis à la surveillance des épreuves. Selon divers témoignages concordants, dès que le paquet de sujet est ouvert dans la salle, les enseignants prennent un exemplaire de l'épreuve, sortent rapidement trouver un collègue assis en face dans un bâtiment, maquis ou autre. Ce dernier traite le sujet de bout en bout et tous les autres enseignants le photocopient et le mettent dans les poches et entrent les distribuer à leur cible. " Ce système est si rodé que la correction peut se faire par exemple à Abobo et ils peuvent louer un taxi et distribuer le sujet dans les différents centres aux candidats avec qui ils ont passé le marché. Le prix varie entre 5000 et 10 000 FCFA en fonction de la série et du coefficient de la matière ", explique un enseignant sous le sceau de l'anonymat. Selon lui, cette forme est très prisée par les parents d'élèves de CM2. Qui selon notre interlocuteur, disent préférer payer 10 000 FCFA pour leur progéniture que de payer le collège pendant des années.

" L'opération Hibou "

L'opération hibou est le nom de code d'une forme de tricherie plus élaborée à grande échelle, impliquant une chaîne d'examineurs. Le nom "Hibou" a été donné du fait que cette technique, en général, se passe la nuit. Il s'agit de faire recomposer le candidat. Soit dans le secrétariat, soit dans un bâtiment non loin du centre juste après les épreuves. Selon divers témoignages concordants, cette pratique est courante dans les secrétariats qui donnent l'impression de bien faire leur travail de surveillance. On pense

de loin qu'ils ne sont pas dans le système de triche ou de fraude. « Aujourd'hui dans les centres d'examens, quand tout est strict, c'est « l'opération hibou » qui est mise en place », confient des enseignants. Les candidats qui ont déboursé de l'argent (entre 250 à 300 000 FCFA) se retrouvent pour reprendre le sujet qu'ils viennent de traiter le jour. Evidemment, un enseignant a été préalablement trouvé pour traiter le sujet à mettre à la disposition des candidats. Ces derniers recopient sur de nouvelles copies qu'on se charge de substituer aux copies du jour. " Auparavant, ces fraudeurs ont eu le temps de voler des stickers parallèles qu'ils apposent sur les nouvelles copies. Aujourd'hui, ceux-là mêmes qui gèrent les stickers anti-fraude organisent la fraude ", dénoncent plusieurs sources proches du ministère de l'Education nationale. Les animateurs de l'opération Hibou imitent également les signatures une fois les stickers volés apposés sur les copies. Cette fraude se fait avec l'étroite complicité du chef et des membres du secrétariat du centre d'examen. Les mêmes membres du secrétariat, selon des sources crédibles sont au centre d'une autre fraude qui se fait pendant que tous les candidats composent. Sous prétexte de fournir une feuille de brouillon à un candidat, un examinateur lui glisse subrepticement le corrigé de l'épreuve rédigée sur une feuille de même couleur. Certains incitent leurs candidats " à ne pas salir leurs copies. Qu'ils vont bien évidemment retrouver la nuit. Bien entendu, les surveillants sont souvent dans le coup. " Une année, il n'y a pas longtemps, cette situation a été à la base de l'échec de plusieurs candidats notamment au Bac. Car chaque fois que nous avons constaté lors des corrections qu'il y a trop de similitudes sur plusieurs copies nous avons mis la mention " Copie conforme ". Ce qui fait que beaucoup d'élèves qui ont recours à l'opération hibou ont échoué ", explique un correcteur sous le sceau de l'anonymat. Le mercenariat

Cette forme de tricherie a été réduite au strict minimum avec les nouvelles mesures de lutte contre la fraude initiées par le ministère de l'Education nationale. A ce sujet, il faut saluer le nouveau système anti-fraude, la

SUIITE DE LA PAGE 7

vidéo-délibération, qui avait été mise en place par l'ex-ministre de l'Éducation nationale, Kandia Camara. Mais cela est loin d'avoir arrêté, les élèves et parents usent de méthodes de plus en plus subtiles pour glaner les points sans fournir d'efforts. Des élèves vont jusqu'à se faire remplacer par une autre personne dans les salles d'examen à travers le système appelé « mercenariat ». L'industrie de la fraude prospère. Résultante logique de l'œuvre de ces faussaires des examens, notre enseignement produit des diplômes fictifs. Et quand les détenteurs entament leur carrière professionnelle, ils constatent tardivement qu'ils n'ont rien retenu de leurs longues années d'études. Comble de tout, le parent, l'éducateur qui devrait parler d'honnêteté, de probité, du goût du travail à leurs enfants sont ceux-là mêmes qui organisent la fraude à son intention. Quand l'apprenant passe le clair de son temps dans les magasins, les cybercafés, les boîtes de nuit, les bals. Mais pour quelle société et quel type de citoyen de demain ? Fort heureusement, le ministre de l'Éducation nationale, dans sa quête de zéro fraude ne lésine pas sur les sanctions à l'encontre des fraudeurs. Ce sont, entre autres, l'interdiction des téléphones portables dans les centres en dehors des présidents de centre, l'importance des stickers sur les copies et les pièces exigées aux candidats à l'entrée des centres. Les professions de foi de la ministre Koné Mariatou

La Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), Mariatou Koné, a procédé ce vendredi 4 juin 2021 dans les locaux de la Direction des Examens et Concours (DÉCO) au lancement des examens à grand tirage au titre de l'année scolaire 2020-2021. À cette occasion, la Ministre a exhorté la communauté éducative, les élèves et leurs parents à s'éloigner de la fraude et de la tricherie pour que ces examens se déroulent en toute transparence. « Cette année, le mot d'ordre en vigueur sera la tolérance zéro. Tous ceux qui se rendront coupables d'actes indécents subiront non seulement la rigueur de la loi, mais s'exposeront à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au bannissement du système éducatif. C'est pourquoi, je voudrais en appeler à la conscience professionnelle de chacun des acteurs, maillons de la chaîne des examens », a-t-elle exhorté. À cet effet, des kits de mise en route et des détecteurs de métaux ont été remis aux Directeurs Régionaux avec consigne ferme « La Tolérance Zéro » face aux cas de fraude et de tricherie. Pour la ses-

sion 2020-2021 des examens à grand tirage, ce sont 1.384.899 de candidats sont attendus. 562 519 pour le Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE), 509 609 candidats pour le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et 312 771 pour le Baccalauréat. S'agissant du CEPE, les épreuves écrites auront lieu le 8 juin 2021 et la proclamation

des résultats, le 28 juin 2021. Pour l'examen du BEPC, et du test d'orientation en seconde, les épreuves orales et pratiques auront lieu du 9 au 12 juin 2021 et les épreuves écrites sont prévues du 14 au 18 juin.

Concernant les compositions du baccalauréat, les épreuves

orales du bac technique débute-ront le 22 juin 2021 pour s'achever le 2 juillet 2021. Celles du bac artistique se tiendront du 28 juin 2021 au 2 juillet 2021. Et Les oraux du Bac général se tiendront du 29 juin au 2 juillet 2021. Quant aux épreuves écrites du baccalauréat, elles se tiendront du 5 au 9 juillet 2021 et auront leurs résultats le 27 juillet 2021.

Enfin, les résultats seront proclamés pour le CEPE le mardi 22 juin 2021 à 14 h, pour le BEPC le mardi 06 juillet 2021 à 14 h et le BAC mardi 27 juillet 2021 à 14 h ■

A.TRAORE

PASSEZ EN MODE CX
MAZDA

ZOOM-ZOOM

AFRICAUTO - MAZDA

📍 Zone3, Rue de l'Industrie ☎ 21 75 03 93 / 21 75 03 00 🌐 www.mazda.ci 📘 facebook.com/Mazda.cotedivoire/

